La République du Centre, 30 janvier 2012

VILLEMURLIN

Le nouveau bâtiment de l'école inauguré

Le nombre de voitures garées aux abords de l'école de Villemurlin n'était pas pour tromper les riverains, samedi après-midi. Le village accueillait en effet un événement d'importance ce jour-là et nombre de représentants officiels s'étaient déplacés pour assister à l'inauguration de l'Espace Villa Murena.

Les deux sénateurs, Jean-Noël Cardoux et Jean-Pierre Sueur, étaient là, de même que Maria-Dolorès Martinez-Pommier, la sous-préfète, le président de la CAF du Loiret, le maire de la commune, ainsi que ceux des environs. Tous ont effectué une visite de ce bâtiment qui abrite à la fois des salles de classe, la cantine scolaire, et la garderie.

« Jusqu'à maintenant le restaurant scolaire était à côté de la mairie, soit à 10 minutes de marche de l'école. C'était une préoccupation en termes de sécurité et de confort pour les enfants », a présenté Nicole Lepeltier, le maire de Villemurlin. Ce nouveau bâtiment a aussi permis à l'école de se doter d'une cuisine aux normes et d'un espace garderie suffisamment grand. Celui au-dessus de la bibliothèque était devenu trop petit avec le temps.

Pour sa construction, le conseil municipal a fait le choix d'une ossature bois et d'une isolation maximale afin que le bâtiment soit respectueux de l'environnement. Son exposition n'a toutefois pas permis d'installer des panneaux solaires sur le toit car ils n'auraient pas reçu assez de lumière. La construction a été effectuée par des entreprises locales, mais le maire a regretté que les artisans du village n'aient pas candidaté, découragés par le nombre de pièces à produire pour participer aux appels d'offres.

Jean-Noël Cardoux a salué les efforts entrepris par la commune pour réunir les financements nécessaires. « Avec 72 % de subventions, vous avez presque atteint le record de Viglain qui avait réussi à dépasser 80 % pour la réfection de son église », a-t-il salué, en rigolant.

Sur le même thème, Jean-Pierre Sueur a enjoint les autres communes à suivre l'exemple de Villemurlin. « Vous avez intérêt à privilégier les équipements polyvalents pour obtenir des financements multiples et utiliser au mieux l'argent du contribuable », a-t-il déclaré. Il a aussi rappelé que la réserve parlementaire était là pour aider les petites communes et qu'il fallait la demander tôt dans l'année. ■

Thibault Chaffotte
tchaffotte@lcrep.com

POLYVALENT. Le maire, Nicole Lepeltier (avec l'écharpe), entourée de Jean-Noël Cardoux à sa droite, et de Maria-Dolorès Martinez-Pommier et Jean-Pierre Sueur, à sa gauche. PHOTO T.C.

EN CHIFFRES

656.704
C'est la somme en euros que Villemurlin a dû réunir pour faire construire ce bâtiment.

468.202
C'est le montant des subventions obtenues. L'État a apporté le plus gros morceau avec 206.000 €, puis le conseil général (120.000 €), l'Union européenne (100.000 €), la CAF (31.500 €) qui a aussi prêté 25.000 € à taux zéro, et les sénateurs (10.000 €)

.

Phoca PDF